

### Principaux lieux de passage (Meyrin)

Lieux de passage	Emplacement	Affectation	Heures d'ouverture
Réception - Visites	Site de Meyrin Route de Meyrin, Bât. 33	- Piétons	Lundi à vendredi, hormis les jours fériés du CERN, entre 8 h et 17 h 45.
Porte Jura – Esplanade des Particules	Site de Meyrin Route de Meyrin, Bât. 33	- Piétons	Tous les jours, 24 h sur 24, pour les membres du personnel du CERN et le personnel d'entreprise autorisé.  Tous les jours, entre 6 h et 22 h, pour les membres de la famille et les membres de la Caisse de pensions.
Porte A	Site de Meyrin Croisement des routes de Meyrin et Bohr	- Piétons	Tous les jours, 24 h sur 24, pour les membres du personnel du CERN et le personnel d'entreprise autorisé.  Lundi à vendredi, hormis les jours fériés du CERN, entre 6 h et 22 h, pour les membres de la famille et les membres de la Caisse de pensions.
		- Véhicules, à l'exclusion de ceux effectuant des livraisons	Lundi à vendredi, hormis les jours fériés du CERN, entre 7 h et 19 h.
Porte B Entrée principale	Site de Meyrin Croisement des routes de Meyrin et Pauli	- Piétons - Véhicules, y compris ceux effectuant des livraisons de marchandises pour les entreprises concessionnaires (poste, banque, restaurant, agence de voyage, etc.)	Tous les jours, 24 h sur 24.
Porte C Satigny	Site de Meyrin Croisement du chemin de Franchevaux et de la route Maxwell	- Piétons	Tous les jours, 24 h sur 24 pour les membres du personnel du CERN et le personnel d'entreprise autorisé.  Lundi à vendredi, hormis les jours fériés du CERN, entre 6 h et 22 h, pour les membres de la famille et les membres de la Caisse de pensions.
		- Véhicules, à l'exclusion de ceux effectuant des livraisons	Lundi à vendredi, hormis les jours fériés du CERN entre 7 h et 19 h.

<b>Lieux de passage</b>	<b>Emplacement</b>	<b>Affectation</b>	<b>Heures d'ouverture</b>
Porte D Marchandises	Site de Meyrin Croisement des routes de Meyrin et Balmer	- Véhicules effectuant des livraisons de marchandises pour le CERN	Lundi à vendredi, hormis les jours fériés du CERN, entre 8 h et 12 h et entre 13 h et 16 h.
Porte E Charles de Gaulle	Site de Meyrin Croisement du Rond-point de Saint-Genis-Pouilly et de la route Gregory	- Piétons  - Véhicules, à l'exclusion de ceux effectuant des livraisons (les dispositions du règlement d'utilisation CERN/DSU-RH/12222/Rév. 2 demeurent réservées)	Lundi à vendredi, hormis les jours fériés du CERN entre 7 h et 9 h 30 pour l'entrée sur le domaine et entre 16 h 30 et 20 h pour la sortie du domaine.

## Principaux lieux de passage (Prévessin)

Entrée du Site de Prévessin	Site de Prévessin Croisement de la route de l'Europe et de la RD 35	- Piétons - Véhicules, y compris ceux effectuant des livraisons de marchandises pour les entreprises concessionnaires (poste, banque, restaurant, etc.)	Tous les jours, 24 h sur 24.
		- Véhicules effectuant des livraisons de marchandises pour le CERN	Lundi à vendredi, hormis les jours fériés du CERN, entre 8 h et 12 h et entre 13 h et 16 h.
Entrée Route du Maroc	Site de Prévessin Croisement de la route du Maroc et de la route Touschek	- Piétons	Tous les jours, 24 h sur 24, pour les membres du personnel du CERN et le personnel d'entreprise autorisé.  Lundi à vendredi, hormis les jours fériés du CERN, entre 6 h et 22 h, pour les membres de la famille et les membres de la Caisse de pensions.
Entrée Route du Moulin des Ponts	Site de Prévessin Route du Moulin des Ponts, Bât. 977	- Piétons	Tous les jours, 24 h sur 24, pour les membres du personnel du CERN et le personnel d'entreprise autorisé.  Lundi à vendredi, hormis les jours fériés du CERN, entre 6 h et 22 h, pour les membres de la famille et les membres de la Caisse de pensions.

### Types de cartes CERN

<b>Types de cartes CERN</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Caractéristiques</b>	<b>Services compétents pour les formalités préalables</b>	<b>Points de délivrance</b>	<b>Validité maximale</b>
Carte CERN bleue "C"	Membres du personnel du CERN (cf. § 5 de la circulaire)	Emblème du CERN blanc sur fond bleu Numéro de série Nom et prénom du détenteur entre deux barres horizontales bleues Numéro d'identification et photographie du détenteur Date d'expiration	Bureau des Utilisateurs (exclusivement pour les utilisateurs, les attachés de coopération et les visiteurs scientifiques) Secrétariat administratif du département concerné (pour tous les autres)	Service Accueil et Contrôle d'Accès	5 ans
Carte CERN orange "P"	Personnel d'entreprise intervenant durablement sur le domaine et n'ayant pas encore tous les justificatifs requis, à l'exclusion du personnel du Jardin d'Enfants et de l'Ecole de l'Association du personnel.  (cf. § 6 de la circulaire)	Emblème du CERN blanc sur fond bleu Numéro de série Nom et prénom du détenteur entre deux barres horizontales oranges Numéro d'identification et photographie du détenteur Date d'expiration	Département responsable du contrat pour les aspects techniques ou opérationnels en liaison avec le responsable de l'entreprise concernée	Service Accueil et Contrôle d'Accès	1 mois
Carte CERN rouge "E"	Personnel d'entreprise intervenant durablement sur le domaine et ayant tous les justificatifs requis, à l'exclusion du personnel du Jardin d'Enfants et de l'Ecole de l'Association du personnel.  (cf. § 6 de la circulaire)	Emblème du CERN blanc sur fond bleu Numéro de série Nom et prénom du détenteur entre deux barres horizontales rouges Numéro d'identification et photographie du détenteur Date d'expiration	Département responsable du contrat pour les aspects techniques ou opérationnels en liaison avec le responsable de l'entreprise concernée	Service Accueil et Contrôle d'Accès	5 ans
Carte CERN verte "R"	Bénéficiaires de la Caisse de Pensions, à condition qu'ils reçoivent effectivement des paiements de la part de la Caisse de pensions.  (cf. § 7 de la circulaire)	Emblème du CERN blanc sur fond bleu Numéro de série Nom et prénom du détenteur entre deux barres horizontales vertes Numéro d'identification et photographie du détenteur Date d'expiration	Service des prestations de la Caisse de pensions	Service Accueil et Contrôle d'accès	5 ans

<b>Types de cartes CERN</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Caractéristiques</b>	<b>Services compétents pour les formalités préalables</b>	<b>Points de délivrance</b>	<b>Validité maximale</b>
Carte CERN blanche "M"	Membres du Conseil, des Comités et autres organes subsidiaires du CERN et chargés de liaison avec l'Industrie (ILO) (cf. § 8 de la circulaire)	Emblème du CERN blanc sur fond bleu Numéro de série Nom et prénom du détenteur entre deux barres horizontales blanches Numéro d'identification et photographie du détenteur ou drapeau de l'Etat/organisation correspondant Date d'expiration	Département des Finances, achats et transfert de connaissances (exclusivement pour les ILO)  Secrétariat du Conseil, du comité ou de l'organe concerné (pour tous les autres)	Service Accueil et contrôle d'accès	5 ans
Carte CERN jaune "A"	Personnes avec autorisations spéciales (cf. § 15 de la circulaire)	Emblème du CERN blanc sur fond bleu Numéro de série Nom et prénom du détenteur entre deux barres horizontales jaunes Numéro d'identification et photographie du détenteur Date d'expiration	Service des Relations avec les pays hôtes	Service Accueil et contrôle d'accès	2 ans
Carte CERN Famille "F"	Personnes appartenant à la famille d'un membre du personnel du CERN ou d'un bénéficiaire de la Caisse de Pensions (cf. § 9 de la circulaire)	Emblème du CERN blanc sur fond bleu Numéro de série Nom et prénom du détenteur entre deux barres horizontales vertes Numéro d'identification - du membre du personnel du CERN ou - du bénéficiaire de la Caisse de pensions concerné Photographie du détenteur Date d'expiration	Bureau des Utilisateurs (exclusivement pour les familles des Utilisateurs, des Attachés de coopération et des Visiteurs scientifiques)  Service des prestations de la Caisse de pensions (exclusivement pour les familles des bénéficiaires de la Caisse de pensions)  Secrétariat administratif du département concerné (pour tous les autres)	Service Accueil et contrôle d'accès	5 ans
Carte CERN Visiteur court terme	Visiteurs se rendant à une manifestation scientifique, industrielle, culturelle ou de bienfaisance (cf. § 12 de la circulaire)	Emblème du CERN blanc sur fond bleu Mention "Visiteur" Titre de la manifestation ou mention "Service des visites" ou nom et téléphone du garant Numéro de série Nom et prénom du détenteur Date d'expiration	Organisateur de la manifestation ou accessoirement service du CERN responsable de la manifestation	Réception	Durée de la manifestation ou de la visite
	Participants aux visites de groupe organisées (cf. § 13 de la circulaire)		Service du CERN responsable de la visite		
	Visiteurs individuels occasionnels (cf. § 14 de la circulaire)		Garant		

<b>Types de cartes CERN</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Caractéristiques</b>	<b>Services compétents pour les formalités préalables</b>	<b>Points de délivrance</b>	<b>Validité maximale</b>
Carte CERN Visiteurs noire "V"	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visiteurs individuels réguliers sur demande motivée (cf. § 14 de la circulaire)</li> <li>- Membres d'un club de l'Association du personnel (cf. § 10 de la circulaire)</li> <li>- Personnel du Jardin d'Enfants et de l'Ecole de l'Association du personnel (§6 de la Circulaire).</li> </ul>	Emblème du CERN blanc sur fond bleu Numéro de série Nom et téléphone du garant Nom, prénom du détenteur entre deux barres horizontales noires Photographie du détenteur Date d'expiration	Service Accueil et contrôle d'accès  Garant du club concerné  Garant du Jardin d'enfants et Ecole de l'Association du personnel, ou accessoirement Association du personnel	Service Accueil et contrôle d'accès	1 an



**Avis d'exécution de travaux  
 en dehors de la plage horaire admise comme « horaire normal »  
 (lundi à vendredi entre 7 h et 19 h) \***

Dans le cadre du contrat n° ..... ,  
 les employés de l'entreprise ..... ,  
 figurant sur la liste ci-dessous, sont autorisés à accéder au domaine du CERN en dehors de l'horaire normal de  
 l'Organisation, à savoir :

DATE		HORAIRE		LIEU	
de	à	de	à	site	bâtiment

Personnel d'entreprise concerné :

	NOM	PRENOM	N° D'IDENTIFICATION
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Membre du personnel du CERN  
 responsable du contrat

Représentant  
 de l'entreprise

Cachet de  
 l'entreprise

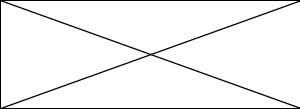
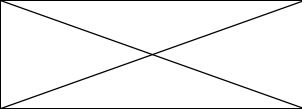
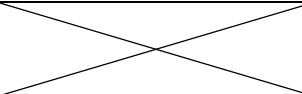
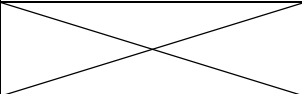
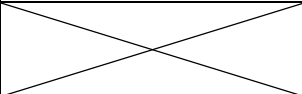
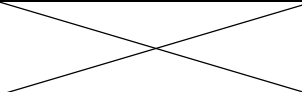
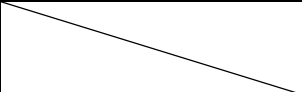
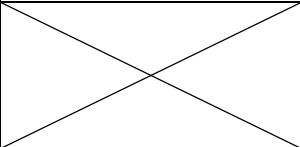
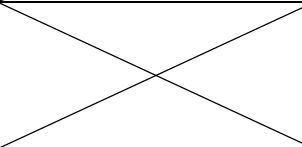
Nom : .....      Nom : .....  
 Prénom : .....      Prénom : .....  
 Département : .....      Fonctions : .....  
 Date : .....      Date : .....  
 Signature : .....      Signature : .....

Diffusion :      **original** – Membre du personnel du CERN responsable du contrat ;  
                   **copies** – Entreprise, service Secours et feu du CERN, service Accueil et contrôle d'accès du CERN

\* *En dehors de la plage horaire admise comme normale, les cartes CERN délivrées au personnel d'entreprise ne sont valables que si elles sont accompagnées d'une copie du présent formulaire dûment complété, signé et diffusé.*



### Types de vignettes délivrées

Catégorie de personnes autorisées	Type de carte CERN	Type de vignette		
		annuelle	temporaire	Laissez-passer
Membres du personnel du CERN	Carte CERN bleue "C"	oui (bleue)	oui	oui
Personnel d'entreprise intervenant durablement sur le domaine et n'ayant pas encore tous les justificatifs requis	Carte CERN orange "P"		oui	
Personnel d'entreprise intervenant durablement sur le domaine et ayant tous les justificatifs requis	Carte CERN rouge "E"	oui (rouge)	oui	oui
Bénéficiaires de la Caisse de Pensions (cf. §7 de la circulaire)	Carte CERN verte "R"	oui (bleue)		
Membres du Conseil, des Comités et autres organes subsidiaires du CERN et chargés de liaison avec l'Industrie (ILO)	Carte CERN blanche "M"	oui (bleue)	oui	oui
Personnes avec autorisations spéciales	Carte CERN jaune "A"	oui (bleue)	oui	
Personnes appartenant à la famille d'un membre du personnel du CERN (cf. § 21.7 des mesures d'application)	Carte CERN Famille "F"	Oui (bleue)		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visiteurs se rendant à une manifestation scientifique, industrielle, culturelle ou de bienfaisance</li> <li>- Participants aux visites de groupe organisées</li> <li>- Visiteurs individuels occasionnels</li> </ul>	Carte CERN Visiteur court terme			oui
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visiteurs individuels réguliers sur demande motivée</li> <li>- Membres des clubs et du Jardin d'enfants et Ecole de l'Association du personnel</li> </ul>	Carte CERN Visiteurs noire "V"	oui (bleue)	oui	oui